



Le 3/10/2022

## Annonce mesure inflation

La Direction a convié l'ensemble des Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef ce lundi 3 octobre 2022 en réponse à nos sollicitations concernant la forte inflation que nous subissons toutes et tous depuis plusieurs mois.

Lors de la réunion du 8 septembre la Direction a affirmé avoir pleinement conscience des difficultés que l'inflation engendrait auprès des salariés du Groupe.

Ainsi, les mesures salariales annoncées sont :

- **Augmentation Générale de 3 % au 1er octobre 2022 :**

➔ **Augmentation de 3% de la valeur du point**

➔ **Augmentation de 3% pour les forfaitaires**

À l'exception : des salariés forfaitaires récemment recrutés ou promus (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022), des salariés en cessation anticipée d'activité, des alternants et des stagiaires.

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) commençant fin novembre sur l'ensemble des sociétés du Groupe seront l'occasion de négocier le complément afin de maintenir le pouvoir d'achat des salariés et valoriser leur travail.

**Les Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef**  
CFDT / CFE-CGC / FO / UNSA Autoroutes / SUD / CGT